

Mobilisés contre la suppression d'une classe, les parents d'élèves écrivent au ministre

Les parents d'élèves des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen sont mobilisés contre la fermeture d'une classe en élémentaire à la rentrée. Ils ont occupé l'école et écrit au ministre.

LES AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN

Les parents d'élèves de l'école élémentaire des Prés verts, des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen étaient rassurés en février dernier, quand le comité technique départemental avait finalement décidé de retirer leur école de la liste des établissements menacés par des fermetures de classe. Sauf que le 1^{er} juillet, changement de cap : la fermeture d'une classe est de nouveau annoncée en élémentaire. Aussitôt, un collectif de parents d'élèves s'est mobilisé avec force banderoles et affichage dans tout le village, pour alerter les médias, et ils ont également décidé d'occuper l'école. Incompréhension, inquiétude et déception : tel est aujourd'hui l'état d'esprit des parents d'élèves qui comptent bien continuer leur combat. Ils ont d'ailleurs adressé une lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, pour le sensibiliser à la situation de l'école élémentaire de leur village.

Dégradation du taux d'encadrement avec 27 élèves par classe

Et ils soulignent que la décision de supprimer une classe aux Authieux est en contradiction avec une décision actée en conseil des ministres en juin 2022 et qui annonce que « la priorité donnée à l'école primaire sera confirmée et se traduira à nouveau par une amélioration du taux d'encadrement des élèves ». Or, les parents d'élèves ont fait les comptes : si une classe est supprimée, « le taux d'encadrement sera dégradé puisque les deux classes compteront 27 élèves à la rentrée suivante, répartis sur trois niveaux. Cette suppression de classe tombe véritablement comme un couperet, car d'autres élèves sont attendus dans quelques mois. Cette décision est en totale inadéquation avec ce qu'a communiqué le gouver-

nement », martèlent les parents d'élèves.

Une volonté de fusionner les écoles élémentaire et maternelle ?

Ces derniers rappellent par ailleurs que le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) Olivier Wambecke, annonçait, en 2021, ne pas vouloir de classe à plus de 27 élèves. « Pourquoi ce qui est valable pour une école en 2021 ne l'est plus pour la nôtre en 2022 », interrogent les parents d'élèves, qui soupçonnent une volonté de fusionner les écoles élémentaire et maternelle. « La décision de la fusion des écoles est une prérogative du maire et les parents d'élèves et la mairie se sont opposés à cette fusion », soulignent les parents, qui observent que « la menace de suppression d'une classe en école élémentaire est née suite à ce refus. Nous ne pouvons croire à une coïncidence ». Les parents d'élèves observent d'ailleurs que « ce type de marché » a déjà eu lieu ailleurs dans le département (Ndlr : le cas s'est présenté à Saint-Aignan-sur-Ry dont l'école a fermé définitivement ses portes, en juillet, au bénéfice d'une classe supplémentaire à Catenay, au sein du regroupement scolaire des trois Vallées. Lire notre édition du 19 avril).

L'école, dernier service public

Pour les parents d'élèves, « ce qui se joue aujourd'hui dépasse l'école. Il s'agit de la vie en milieu rural, l'école étant notre dernier service public », constatent-ils. Ils rappellent par



Les parents ont placardé des banderoles et des affiches partout dans le village.



Les parents d'élèves de l'école élémentaire des Prés verts, aux Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen sont mobilisés contre l'annonce d'une fermeture de classe à la rentrée. DR

ailleurs que l'école élémentaire des Prés verts a vécu « une année chaotique en 2020-2021. Il y a eu pas moins de sept remplacements d'une enseignante en arrêt et également des périodes de non-remplacement. Nos enfants étaient en souffrance. Conséquence, six élèves ont quitté l'école pour d'autres établissements et c'est le rectorat qui est à l'origine de cette fuite des élèves qui a entraîné une

baisse de l'effectif à 54 élèves en élémentaires, base sur laquelle s'appuie maintenant le rectorat pour lancer une opération de fermeture ».

Un frein à la dynamique du projet d'école

Autre argument mis en avant par les parents d'élèves : l'arrivée de deux nouvelles enseignantes qui a permis de retrouver « une stabilité pédagogique », après

« plusieurs années de dysfonctionnement en termes de non-remplacement. Or, cette décision de fermeture conduirait à éclater la dynamique du projet d'école qui s'inscrit dans la durée. Demander à une enseignante de changer de poste contre son gré, dix mois après son arrivée, est démotivant et décourageant et ne plaide pas pour régler la crise des vocations pour le métier d'enseignant. Nous

dénonçons cette gestion purement comptable sans prise en compte de l'humain », poursuivent les parents d'élèves.

Les parents d'élèves, soutenus par les élus de la commune, restent en tout cas mobilisés et ont entrepris de convaincre les parents de remettre leurs enfants à l'école élémentaire du village. Et ils annoncent d'ores et déjà que la mobilisation va se poursuivre à la rentrée.

● Isabelle VILLY

Réaction d'Olivier Wambecke

Nos confrères de 76actu ont contacté Olivier Wambecke, directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), qui leur a indiqué que la fermeture d'une classe à l'école des Prés verts fait partie des « ajustements » de la carte scolaire annoncée en février dernier.

Le 5 juillet, le conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) a acté 28 fermetures de classe et 27 ouvertures. Le détail des écoles concernées est à retrouver à la page 19 du recueil des actes administratifs en date du 8 juillet 2022. Avec les annonces de février, la Seine-Maritime totalise 87 ouvertures et 82 fermetures, selon les données transmises par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale.

« L'enjeu principal autour de ces opérations, c'est la meilleure répartition des enseignants sur l'ensemble du département. Il existe de grands principes comme la limite à 24 élèves par classe hors éducation prioritaire, mais chaque situation est observée dans sa singularité », soutient Olivier Wambecke.

S'agissant des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, le Dasen estime que « laisser une école élémentaire à moins de 18 élèves par classe n'avait pas de sens. Y retirer un poste permet

d'en ouvrir un autre ailleurs et d'éviter d'avoir une classe à 29 élèves dans une autre école », justifie-t-il. Pour lui, « cela n'a aucun rapport avec les pénuries de recrutement ».

Afin de « mieux répartir les effectifs entre les classes », Olivier Wambecke confirme avoir proposé à la municipalité de fusionner son école élémentaire avec la maternelle, cette dernière affichant « moins de 20 élèves par classe ». Refus de la mairie. « On ne peut pas mélanger les grands de maternelle et les CP ! », rétorque Régine Raimbourg, adjointe au maire des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen. Affirmant qu'« il n'y a pas de fatalité à la fermeture d'une classe », le Dasen propose de « refaire le point fin août. Si les élèves sont là, on rouvrira cette classe », assure-t-il.

Du côté de la mairie, « on fait du porte-à-porte auprès des familles, d'une part pour que les enfants qui sont à l'école y restent, d'autre part pour que ceux qui sont partis puissent revenir », explique Régine Raimbourg. La commune compte également sur la construction d'un lotissement pour « remplir » ses écoles à la rentrée 2023. Et obtenir la réouverture d'une classe qu'elle ne voulait pas perdre.

Mémento

GENDARMERIE : 02 35 80 21 03
POMPIERS : 18
RGENCE MEDICALE : 15
AMBULANCES : Inter Trans Sani : 02 35 80 45 70
Ambulance du Plateau : 02 35 79 01 06
Ambulance Caron : 02 35 80 54 31
TAXIS : Taxi de Boos : 06 07 84 54 36
Radio-taxi Rouen agglomération : 02 35 88 50 50

Notez-le

BELBEUF

Permanence juridique. Permanence juridique gratuite, en mairie par Maître Jean-Marc Virelizier, le samedi matin de 9 h à 12 h une semaine sur deux (semaines avec un numéro pair). Rens au 02 32 80 60 94.

LA NEUVILLE-CHANT-D'OISEL

Horaires Mairie. Jusqu'au mercredi 31 août inclus, la mairie sera ouverte les mardis et jeudis de 14 h à 18 h 30.

Annonces : rappel bouclage

Les annonces pour la rubrique *Notez-le* doivent être envoyées à la rédaction par mail avant le vendredi à 10 h, dernier délai, pour une parution le mardi suivant en fonction de la place disponible.

Adresse mail : bulletin.darnetal@publiebdos.fr

Merci de votre compréhension.

La rédaction